



Présentation de l'offre de formation BEES 1^{er} et 2^{ème} degré de l'ENVS à destination des sportifs de Haut Niveau de la Fédération Française de Voile

L'École Nationale de Voile et des Sports Nautiques met chaque année en place les formations BEES 1^{er} et 2^{ème} degré réservées aux sportifs de Haut Niveau. Afin de répondre aux besoins de formations et aux contraintes sportives de ce public, ces formations sont organisées pour permettre :

- l'individualisation des parcours de formation,
- l'adaptation du calendrier de formation aux contraintes sportives (entraînement et compétitions)
- la diminution du nombre de séquences de formation en présentiel sur l'ENVS en proposant un dispositif de formation ouverte et à distance (FOAD) via Internet
- un suivi permanent du parcours formation de l'athlète par les formateurs, les tuteurs, les entraîneurs, la Direction Technique Nationale via la plateforme d'enseignement à distance Sporteef (pilotee par l'Institut National du Sport et de l'Education Physique).

Dates

- 23 septembre 2008 : Date limite de dépôt des dossiers d'inscription pour les candidats au BEES 1^o www.env.jeunesse-sports.fr (contact Aude LE GUILLOU : 02 97 30 30 43 ; aude.le-quillou@envsn.fr) ; pour les candidats au BEES 2^o la date sera fixée en fonction du retour des dossiers d'inscription (6 candidatures au minimum)
- 20 au 23 octobre 2008 : Semaine de sélection / orientation des BEES 1^o
- Début de formation : à partir du 27 octobre 2008 (date en cours d'élaboration ; sera communiquée au plus tard durant la semaine de sélection / orientation) pour les BEES 1^o
- Fin de formation (au regard des plans individuels de formation) :
 - octobre 2009
 - mars 2010
 - octobre 2010.

Caractéristiques de la formation		
	BEES 1 HN Coordonnateur : Stéphane Krause	BEES2 HN Coordonnateur : Jean-Jacques Dubois et Olivier Lerouge
Unités de formation	<ul style="list-style-type: none"> ➤ UF1 : Animation et Entraînement (40h) ➤ UF2 : Organisation (40h) ➤ UF3 : Pédagogie (120h) ➤ UF4 : Informatique et méthodologie (40h) ➤ UF optionnelle de renforcement du projet professionnel (40h) 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ UF1 : Entraînement (120h) ➤ UF2 : Gestion et Management (80h) ➤ UF3 : Formation de cadre (120h) ➤ UF4 : Mémoire et Méthodologie (80h) ➤ UF facultative : Renforcement du projet professionnel (40h)
Modalités d'obtention	Etape 1 : Validation des UF (contrôle continu) Etape 2 : Evaluation Terminale de Synthèse (Oral sur une étude de cas)	
Volume Horaire	280h réparties de la manière suivante : <ul style="list-style-type: none"> ➤ 80h à l'ENVS (2 semaines) ➤ 80h en FOAD (2 semaines) ➤ 40h de formation optionnelle ➤ 80h de stages en situation (2 semaines) 	400h réparties de la manière suivante : <ul style="list-style-type: none"> ➤ 160h à l'ENVS (4 semaines) ➤ 160h en FOAD (3,5 semaines) ➤ 80h de stages en situation (2 semaines) + 40h de formation optionnelle
Equipe pédagogique	Stéphane Krause, Jean-Jacques Dubois, Olivier Lerouge, Pascale Bouton, Pierre Alexis Ponsot + formateurs de l'ENVS	



Conditions d'inscription au BEES 1er ou 2ème Degré option Voile réservé aux sportifs de haut niveau :

- Etre titulaire de l'AFPS (Attestation de formation aux Premiers Secours), ou du BNS (Brevet National de Secourisme), ou BNPS (Brevet National de Premiers Secours) ou du PSC1 (qui remplace l'AFPS) ; pas nécessaire pour le BEES 2°
- Etre titulaire du permis bateau, ou de la carte mer ou du permis mer côtier ou hauturier.
- Fournir une copie d'une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport) en cours de validité
- Renseigner la fiche d'inscription
- Fournir 3 photos d'identité
- Fournir 3 enveloppes timbrées
- Fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'enseignement de la voile de moins de 3 mois à la date de clôture des inscriptions (23 septembre 2008 pour les BEES 1°)
- Fournir une attestation certifiant la qualité de sportif de haut niveau (listes ministérielles : élite, senior, jeune & reconversion – **être inscrit ou l'avoir été depuis moins de 5 ans** – cf. article D212-73 du code du sport 4ème alinéa).
- Etre titulaire du BEES 1er Degré voile pour les BEES 2°
- Etre titulaire d'une attestation de natation 100 mètres nage libre départ plongé
- Fournir un Curriculum Vitaë.

CONCERNANT LES DEUX PREMIERES CONDITIONS (AFPS, permis bateau) POSSIBILITE DE LES FOURNIR JUSQU'AU 20 OCTOBRE 2008 SI LES CANDIDTAS FOURNISSENT UNE ATTESTATION D'INSCRIPTION AUX SESSIONS CORRESPONDANTES.

Coût de l'heure de formation (ENVSN & FOAD) : 8,75 € (BE1 : 200 heures soit 1 750 € ; base BE2 : 320 heures soit 2 800 €) ; possibilités de prise en charge partielle ou totale en fonction du statut (formation initiale, aide FFV, OPCA ...).

Coût des tests : forfait 120 €

Coût des frais administratifs : 85 €.